

2026

LIVRET D'ACCUEIL

FORBICA
MAGOT MARION



Pendant mon bilan de compétences :



Je mets le temps sur pause



Je regarde en arrière



Je fais un premier bilan



Je m'écoute à présent



Je vais de l'avant

Sommaire

du Livret

01	Présentation du bilan de compétences (objectifs, déroulement, public, prérequis)	<u>p4</u>
02	Méthode et outils	<u>p5</u>
03	Les différentes formules	<u>p6</u>
04	Vos perspectives Post-Bilan de compétences	<u>p7</u>
05	Qui suis-je ?	<u>p8</u>
06	Infos pratiques	<u>p9</u>
07	Charte de confidentialité et RGPD	<u>p10</u>
08	Règles de déontologie	<u>p11</u>
09	Procédure de réclamation et suivi qualité	<u>p12</u>
10	Coordonnées utiles	<u>p13</u>

PRÉSENTATION DU BILAN DE COMPÉTENCES

Bienvenue dans votre parcours de bilan de compétences.

Ce dispositif, encadré par le Code du travail (articles L6313-4 et R6313-10 à R6313-11), vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations afin de définir un projet professionnel ou de formation.

Objectifs

- Identifier vos compétences, atouts et motivations.
- Clarifier vos perspectives professionnelles.
- Définir un projet réaliste et/ou un plan de formation.

Déroulement

Le bilan se déroule sur une durée maximale de 24 heures (souvent 10h à 24h), réparties en 3 phases :

- **Phase préliminaire** : Analyse de la demande et définition des besoins.
- **Phase d'investigation** : Identification des compétences et exploration des pistes professionnelles.
- **Phase de conclusion** : Élaboration du projet et remise du document de synthèse.

Public visé

- Tout salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant souhaitant faire le point sur sa carrière.

Prérequis:

- Aucun prérequis spécifique, uniquement un engagement dans la démarche.

MAGOT Marion

Votre consultante en bilan de
compétence



Méthode et outils

J'utilise la méthode de l'ADVP.

La méthode ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel) est un accompagnement structuré qui vous aide à mieux vous connaître, à explorer vos possibilités et à construire un projet professionnel réaliste et motivant.

Elle se déroule en quatre étapes clés, chacune correspondant à un moment naturel de la prise de décision :

S'ouvrir (Exploration)

Vous découvrez vos centres d'intérêt, vos motivations, vos valeurs et ce qui donne du sens à votre travail.

S'informer (Cristallisation)

Vous explorez les métiers, les formations, les environnements professionnels et les opportunités qui vous attirent.

Se décider (Réalisation)

Vous analysez les options possibles, les avantages et contraintes, et vous choisissez une direction qui vous correspond.

Planifier (Spécification)

Vous construisez un plan d'action concret et progressif pour mettre en œuvre votre projet professionnel.

Une méthode active et personnalisée qui repose sur des activités pratiques, des échanges et des outils d'analyse qui vous permettent d'avancer à votre rythme, en étant acteur de votre démarche.

L'objectif : vous aider à faire un choix éclairé et durable, en cohérence avec qui vous êtes.

Pour chaque bilan de compétences sont proposés des tests psychométriques (Hexa 3D, RIASEC) ainsi que des questionnaires sur vos valeurs et vos qualifications.

Je vous proposerai également des exercices sur-mesure.

Chaque bilan est adapté selon votre profil afin d'atteindre votre objectif personnel et professionnel.

MAGOT Marion

Votre consultante en bilan de
compétence



LES DIFFÉRENTES FORMULES DE BILAN DE COMPÉTENCES

Afin d'adapter la durée des bilans de compétences à vos besoins d'investigation vous pouvez choisir parmi les 3 formules ci-dessous :

- Bilan de compétences “Boussole” 13h : 1 300€

Pour celles et ceux qui veulent faire une pause et prendre du recul sur leur parcours.
Idéale pour retrouver du sens, identifier ses forces et clarifier ses premières pistes d'évolution
Avec 10 heures d'échanges individuels réparties sur environs 6 semaines de bilan de compétences.

- Bilan de compétences “CAP” 16h : 1 600€

Conçu pour les personnes prêtes à donner une nouvelle direction à leur carrière.
Un accompagnement approfondi pour définir un projet concret, motivant et réaliste.
Avec 15 heures d'échanges individuels réparties sur environs 9 semaines de bilan de compétences

- Bilan de compétences “ Horizon Pro” 20h : 2 000€

Pensé pour celles et ceux qui veulent aller au bout de leur transformation professionnelle.
Un parcours complet pour bâtir, affiner et concrétiser un projet aligné avec leurs valeurs et leurs ambitions.
Avec 20 heures d'échanges individuels réparties sur environ 10 semaines de bilan de compétences

Quelle que soit la formule :

Des Moyens et supports pédagogiques adaptés :

- Tests psychométriques et auto-évaluations
- Élaboration d'un dossier de synthèse personnalisé.
- Un plan d'action pour la suite du bilan de compétences
- Des échanges avec votre consultante

MAGOT Marion

Votre consultante en bilan de
compétence



VOS PERSPECTIVES POST-BILAN DE COMPÉTENCES

Un bilan de compétences, c'est bien plus qu'un état des lieux.

Un bilan offre des perspectives que vous soyez :

En reconversion ou recherche d'emploi :

Le bilan vous aide à faire émerger un ou plusieurs projets professionnels réalistes, en lien avec vos compétences, vos envies et les opportunités du marché.

Des pistes de formation peuvent être proposées pour favoriser une montée en compétences vers des métiers porteurs.

En évolution interne

Le bilan peut ouvrir sur une mobilité ou une évolution au sein de votre entreprise : changement de poste, élargissement des missions ou prise de responsabilités.

Des passerelles sont identifiées pour faciliter la transition, parfois en lien avec le service RH.

En questionnement ou perte de sens :

Le bilan constitue un espace de recul et de recentrage, pour clarifier ses priorités, retrouver confiance et redonner du sens à sa vie professionnelle.

Un plan d'action progressif permet ensuite d'avancer sereinement vers un nouvel équilibre.

En résumé

Le bilan de compétences vous ouvre le champ des possibles. À l'issue de la démarche, vous repartez avec :

- Une orientation claire,
- Un plan d'action personnalisé,
- La confiance nécessaire pour avancer.
- Un point de départ solide pour donner du sens à votre avenir professionnel.

MAGOT Marion

Votre consultante en bilan de
compétence



QUI SUIS-JE ?

Ce qui m'anime ?

Accompagner les personnes à y voir plus clair dans leur parcours et à retrouver de l'élan pour la suite.

Après un parcours riche dans la pédagogie, la formation et l'accompagnement, j'ai décidé de suivre ce fil rouge qui m'anime depuis longtemps : vous accompagner pour que vous puissiez devenir la meilleure version de vous-même !

Mon parcours me permet aujourd'hui de vous guider et de vous orienter grâce à une connaissance poussée des besoins des entreprises qu'il s'agisse de profils, de formation, ou de compétences.

Je saurais vous guider pour prendre conscience de vos savoir-faire et de vos savoir-être, utiles dans le monde professionnel aujourd'hui.

Aujourd'hui, avec le bilan de compétences, je vous propose une parenthèse pour prendre du recul, explorer vos talents, vos envies, vos possibles... et repartir avec une feuille de route concrète.

Mon rôle ?

Vous écouter avec bienveillance.

Vous donner des clés pour voir plus clair.

Vous accompagner pas à pas, dans la bonne humeur, pour transformer vos questionnements en opportunités.

Pourquoi FORBICA ?

1. **FOR**mation : Parceque le meilleur investissement c'est vous !
2. **BI**lan de compétence : Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va !
3. **CAR**rière : Parceque je me mets au service de votre carrière !

Les 3 clefs de votre épanouissement professionnel sur lesquels je vous accompagne.



MAGOT Marion

Votre consultante en bilan de
compétence



INFOS PRATIQUES

Lieux des entretiens

- En présentiel : 48 avenue du 8 mai 1945 Bâtiment B64100 Bayonne.

Parking à disposition. Bureau en RDC. Accès PMR.

- En distanciel :
- Via Microsoft Teams (lien personnalisé envoyé par mail avant chaque séance).
- → Assurez-vous de disposer d'une bonne connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels.

17 Réservation des créneaux

- Les créneaux doivent être réservés au moins 15 jours à l'avance, selon nos disponibilités communes.
- Horaires disponibles :
 - En semaine : Premier créneau à 9h00 jusqu'à 11h00, dernier créneau de 17h à 19h maximum.
 - Le samedi matin : sur demande.

Durée et organisation

- Le bilan de compétences peut aller jusqu'à 24 heures conformément au cadre légal.
- Forbica propose actuellement des formules de 10, 15 ou 20 heures. allant de 6 à 10 semaines d'accompagnement.
- Chaque séance dure généralement 1h à 2h.
- Un calendrier prévisionnel est établi ensemble dès la phase préliminaire.

Engagements du bénéficiaire

- Être ponctuel et prévenir en cas d'imprévu.
- S'impliquer activement dans la démarche (réflexions personnelles, questionnaires, enquêtes métiers).
- Respecter le cadre de confidentialité et de bienveillance.

Supports remis

- Livret de suivi et documents de travail.
- Ressources métiers et formations (ONISEP, Pôle emploi, Apec, France Compétences).
- Document de synthèse final remis uniquement au bénéficiaire.

Accessibilité et situations de handicap

F ORBICA accorde une attention particulière à l'accessibilité des bilans de compétences.

Les bénéficiaires en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques peuvent signaler leurs besoins afin que des adaptations puissent être envisagées.

Des aménagements peuvent notamment concerner :

- les modalités d'accompagnement (présentiel / distanciel)
- le rythme des séances
- les supports et outils utilisés

Chaque situation étant unique, les adaptations sont étudiées au cas par cas.

En cas de besoin dépassant le champ d'intervention de l'organisme, une orientation vers des acteurs spécialisés pourra être proposée.



CHARTRE DE CONFIDENTIALITÉ ET RGPD

Dans le cadre de votre bilan, certaines données personnelles sont collectées et traitées.

Engagements de l'organisme

- Les données collectées sont limitées au strict nécessaire.
- Elles sont utilisées uniquement dans le cadre du bilan de compétences.
- Le document de synthèse est remis uniquement au bénéficiaire.
- Aucune donnée n'est communiquée à un tiers sans accord écrit.
- Les données sont conservées pour une durée de 1 année puis supprimées.

Vos droits

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter : forbica@hotmail.com

MAGOT Marion
Votre consultante en bilan de
compétence



RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

1. Lors de l'entretien de présentation et/ou d'analyse des besoins, le conseiller bilan s'efforcera de respecter la durée annoncée.
2. Il s'abstiendra de relances intempestives. Favorisera l'écoute des besoins exprimés
3. Il s'attachera à analyser les difficultés rencontrées par le bénéficiaire et, à défaut, prendra l'initiative de faire émerger des pistes de progrès pour le bénéficiaire.
4. L'offre d'intervention répondra au besoin exprimé et sera donc davantage qu'une documentation publicitaire ou informative.
5. L'offre indiquera clairement les composantes du prix et des facteurs qui pourraient l'influencer.
6. Outre les clauses de confidentialité qui seraient reprises dans le contrat passé entre le bénéficiaire et le conseiller bilan, celui-ci s'engage à respecter la plus stricte confidentialité par rapport aux informations qu'il pourrait recueillir de la part du bénéficiaire.
7. Le conseiller bilan s'engage à ce que la mission soit accomplie par les personnes convenues et à ce que tout changement de personne chargée de mission soit avalisé par les différents protagonistes.
8. Si le conseiller bilan s'aperçoit durant sa mission que des problèmes sérieux risquent de se poser sur la durée de la prestation, en rapport avec le projet à mettre en place (par ex.: conflits, résistance au changement, pré-requis non satisfaisant, etc.), il se doit d'en informer celui-ci.
9. Le conseiller bilan n'émettra pas de jugement au sujet des personnes sauf s'il en était expressément convenu auparavant et si le bénéficiaire était au courant de la règle.
10. Même dans ce dernier cas, conscient que le comportement en situation d'apprentissage peut être fort différent du comportement en situation de travail réel, le conseiller limitera son jugement aux éléments observés durant le bilan.
11. Le conseiller en bilan de compétences s'engage à être disponible sur le suivi à 3/6 mois, de chaque bénéficiaire, par un échange de mail ou contacts téléphonique.

MAGOT Marion

Votre consultante en bilan de
compétence



PROCÉDURE DE RÉCLAMATION ET SUIVI QUALITÉ – BILAN DE COMPÉTENCES

1. Objet

La présente procédure a pour objectif de définir les modalités de recueil, de traitement et de suivi des réclamations formulées par les bénéficiaires, ainsi que le dispositif de suivi qualité mis en place par l'organisme.

2. Définition

- Une réclamation est une expression de mécontentement écrite ou orale, émise par un bénéficiaire concernant le déroulement, le contenu ou l'organisation du bilan de compétences.
- Elle se distingue d'une remarque ou d'une simple suggestion d'amélioration.

3. Modalités de dépôt d'une réclamation

Le bénéficiaire peut formuler une réclamation :

- Par écrit à l'adresse mail suivante : forbica@hotmail.com
- Par courrier à : 21 Ter rue Luis Mariano 64200 Biarritz
- À l'issue d'une séance ou dans les questionnaires d'évaluation (à chaud ou à froid).

Chaque réclamation doit être datée, identifiée et décrire le motif précis.

4. Traitement des réclamations

1. Accusé de réception : toute réclamation reçoit une réponse accusant réception sous 10 jours ouvrés.
2. Analyse : le consultant examine le motif, identifie les causes et évalue l'impact.
3. Proposition de solution : une réponse adaptée est apportée au bénéficiaire dans un délai maximal de 30 jours.
4. Clôture : une fois la solution mise en place ou le différend résolu, la réclamation est considérée comme close.

Toutes les réclamations sont consignées dans un registre de suivi des réclamations.

5. Modalités de suivi qualité

L'organisme met en œuvre un dispositif d'évaluation et d'amélioration continue :

- Évaluation à chaud : questionnaire rempli par le bénéficiaire à la fin du bilan.
- Évaluation à froid : questionnaire de suivi adressé environ 6 mois après la fin du bilan.
- Analyse annuelle des résultats (taux de satisfaction, suggestions, réclamations).
- Actions correctives : toute réclamation ou remarque significative entraîne une réflexion et, si nécessaire, une adaptation des pratiques (outils, méthodes, organisation).
- Communication : les résultats consolidés (taux de satisfaction, points d'amélioration) peuvent être communiqués aux bénéficiaires et partenaires financiers.

6. Amélioration continue

- Un bilan annuel est établi par le consultant pour identifier les forces et axes de progrès.
- Les modifications apportées (mise à jour d'outils, adaptation des modalités pédagogiques, partenariats...) sont tracées et archivées comme preuves d'amélioration continue.

MAGOT Marion

Votre consultante en bilan de
compétence



COORDONNÉES UTILES

Nom de l'organisme : El Madame MAGOT Marion -
FORBICA

SIRET : 88894604300039

N° de Déclaration d'activité : DA 75640641064

Téléphone : 07 67 14 54 24

Mail : forbica@hotmail.com

Site internet : www.forbica.fr



MAGOT Marion
Votre consultante en bilan de
compétence

